

Rallonger l'année scolaire, une option possible ?

Faut-il amputer les vacances d'été pour que les 12 millions d'élèves confinés à la maison à cause du coronavirus puissent rattraper leurs cours ? Rien n'a été arrêté, mais le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, interrogé mercredi sur *FranceInfo*, n'a pas fermé la porte à cette idée.

Pour l'instant, l'arrêté sur la fermeture des établissements scolaires couvre la période du 16 au 29 mars. Mais le ministère indique qu'il est « **probable** » qu'ils le restent jusqu'aux vacances de printemps : à partir du 4 avril pour la zone C (Paris, Toulouse...), 11 avril pour la zone B (Nantes, Rennes, Caen..) et 18 avril pour la zone A (Bordeaux, Poitiers...).

Ces fermetures iront-elles au-delà des vacances de printemps ? « **On ne peut être sûr de rien** », a répondu Jean-Michel Blanquer, qui décidera « **en fonction de l'évolution de l'épidémie** ».

« Tout est sur la table »

Et quid du brevet (les 29 et 30 juin) et du baccalauréat (du 17 au 24 juin) ? « **Le scénario privilégié, c'est le maintien des dates** », a affirmé le ministre, mais « **tout est sur la table** ». Un report est-il envisageable ? « **C'est beaucoup trop tôt pour le dire** », estime Jean-Michel Blanquer, qui confirme travailler « **sur plusieurs scénarios** ».

Comme rallonger l'année scolaire et raccourcir les vacances d'été ? « **Rien n'est impossible. Ce qui est important, c'est que les élèves progressent cette année comme ils doivent le faire dans une année normale [...].** »

Ces propos ont fait bondir nombre d'enseignants. « **En ce moment, avec mes collègues et mes élèves, nous travaillons d'arrache-pied pour nous adapter**, relève une professeure en lycée. **Nous signifier que les vacances risquent d'être remises en question enverrait un message niant ces efforts.** »

« **Le ministre ajoute de la tension et agite les peurs**, regrette Claire Guéville, du Snes-FSU. **On lui demande des scénarii clairs (si réouvertures dans un mois, deux mois...) pour y réfléchir ensemble.** » Pour les examens, « **on peut imaginer des reports en septembre ou interroger les élèves sur les seuls cours passés en présentiel.** »

Techniquement, modifier les vacances semble possible, la loi d'urgence permet au gouvernement d'agir sur « **l'utilisation des congés payés** ». Mais l'impact d'une telle décision sur le secteur touristique, déjà fortement touché, et l'ensemble des Français devra être étudié.



Les vacances d'été pour les 12 millions d'élèves confinés à la maison pourraient être amputées. Fotolia